



Conseil d'établissement

Date : lundi 21 mars 2022

Heure : 18h30

Lieu : TEAMS

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 7 février	5 min.
4. Affaires relatives au procès-verbal du 7 février	5 min.
5. Parole au public	
6. Parole à la technicienne du service de garde	
7. Parole à la présidente	
8. Parole à la représentante du comité de parents	
9. ÉTUDE DES DOSSIERS	
DÉCISION	20 min.
9.1.1 Critères de sélection de la direction d'école	
9.1.2 Consultation des élèves	
DISCUSSION	15 min.
9.2.1 Campagne de financement	
9.2.2 Modalité des rencontres de mai et juin	
INFORMATION	40 min.
9.3.1 Don du député de Chambly et ministre de l'éducation.	
9.3.2 Don de la municipalité	
9.3.3 Suivi cour d'école	

10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : 9 mai

Amélie Paré, Présidente du conseil d'établissement